



Le grand étang de Parroy et son moulin, documents d'histoire

A l'époque de Henri IV

Même si la carte qui précède est postérieure de 130 ans à l'époque d'Henri IV, elle représente bien la situation des trois étangs de Parroy aux environs de l'an 1600. On peut voir le grand étang, appelé ainsi pour le distinguer de deux plus petits : l'étang de Bossupré (en-dessous et au milieu) et l'étang de la tuilerie (en bas, à droite). Comme ce dernier, l'étang d'Hénaménil (à gauche) a disparu. La tuilerie est citée dès 1560*.

Les étangs de Parroy datent au moins du Moyen-Age ; en 1513, le duc de Lorraine vend à Parroy **trois** étangs et un moulin à Gérard et Pierron d'Haraucourt avant de les récupérer ultérieurement. Pour le grand étang, on peut même supposer qu'il remonte à l'Antiquité, compte tenu de la position d'une villa gallo-romaine toute proche ; il devait avoir alors une surface plus réduite.

Avant la guerre de Trente Ans, chaque village avait son étang, parfois plusieurs (2 à Bathélémont et Xures). On faisait d'une pierre trois coups :

- on rentabilisait un terrain marécageux, souvent en partie en eau, inexploitable dans les conditions de l'époque, en créant une digue ou en rehaussant un mouvement de terrain ;
- grâce au complément alimentaire fourni par ces étangs, on pouvait respecter les prescriptions religieuses du vendredi et du Carême ;
- on assurait une variété de nourriture parfois difficile à réaliser avec une production vivrière.

Beaucoup de ces étangs disparurent faute d'entretien pendant la période des troubles du XVII^e siècle, mais ils étaient encore nombreux un siècle plus tard. Au moment de la confection du 1^{er} cadastre, le cadastre

* Adjudicataire de la tuilerie pour 12 ans, Claudon Piérat de Parroy, doit 28 000 tuiles par an aux seigneurs.

napoléonien, (entre 1807 et 1830 pour notre région, 1818 pour Parroy), ils n'existent plus pour la plupart ; Parroy constitue une exception en ayant conservé deux sur trois.

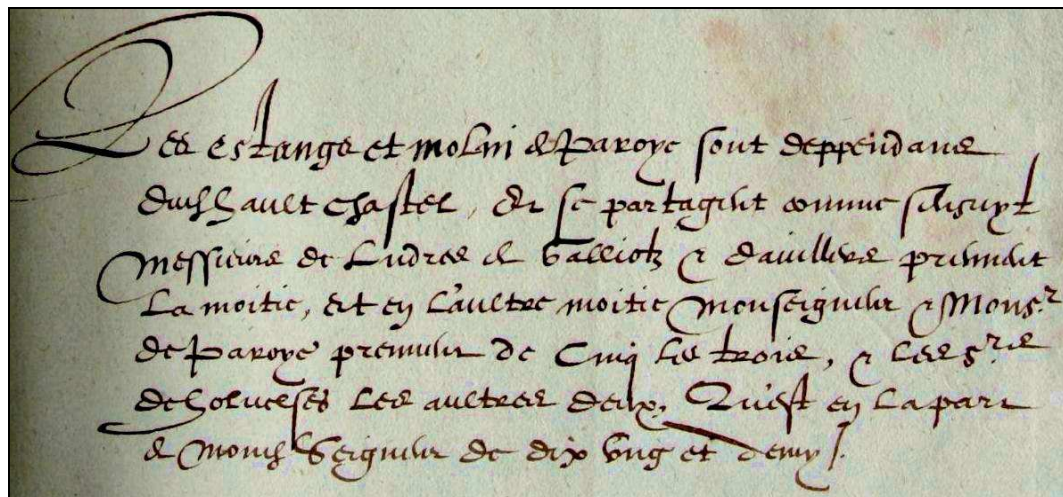
A l'époque d'Henri IV, le grand étang de Parroy est géré par la prévôté d'Einville au profit du duc de Lorraine pour la part qui lui revient après que les détenteurs du fief aient pris la leur. C'est une source de profits une partie de l'année grâce aux droits qu'acquittent les habitants, particulièrement au carême.

En effet, pour « faire maigre » pendant cette période, il faut des quantités importantes de poisson, on vide donc en partie l'étang et on vend des quantités impressionnantes de carpes et menu fretin.

Autre source de profit : le moulin situé en dessous de la digue. Double source de profits même, puisque le tenue du moulin est mise en adjudication ; c'est le particulier qui est le plus offrant « à l'esteinte de la chandelle » qui devient meunier pour neuf ans (ce sont le plus souvent des gens du métier qui enchérissent) et le duc a droit chaque année à un pourcentage de ce qui est moulu.

Après l'annexion de 1871 et les difficultés créées par les Allemands pour l'alimentation du canal, l'étang de Parroy, est devenu un réservoir pour le canal. Pour ce faire, il a fallu exhausser sa digue. D'où l'erreur trop souvent commise qui date la création de l'étang de cette époque.

Les propriétaires en 1588



Les estangs et molin de Paroye sont deppendants
dudit hault chastel, et se partagent comme sensuyt
messieurs de Ludres et Galliot et d'ailleurs prennent
la moitié, et en l'autre moitié monseigneur Mons.^r
de Paroye prennent de cinq les trois, et le duc
de Lorraine les autres deux, qui est en la part
de monseigneur de dix ung et demy.

Les estangs et molin de Paroye sont deppendants dudit hault chastel et se partagent comme sensuyt messieurs de Ludres et Galliot et d'ailleurs prennent la moitié, et en l'autre moitié monseigneur de Paroye prennent de cinq les trois (3/5^e), et les sieurs de holvesse les autres deux, qu'est en la part de mondit seigneur (le duc) de 10 ung et demy (15%).

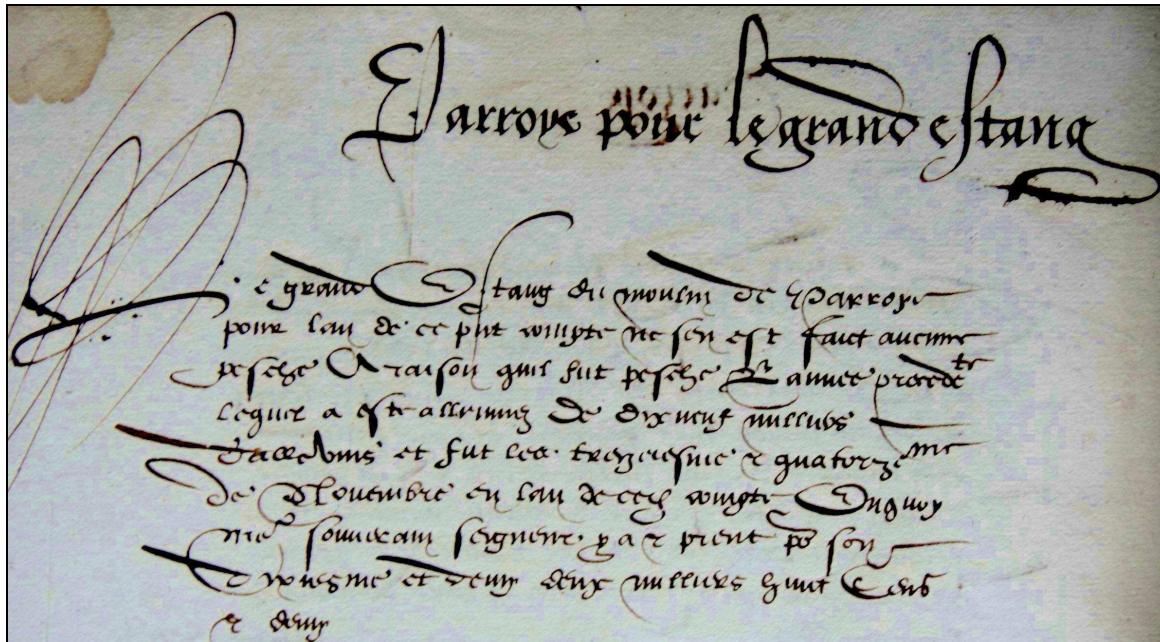
Voir le panneau Seigneurs et châteaux de Parroy.

Pêche du carême 1600

La pêche du carême 1600 commence le mardi 7 mars. En fait, on vide l'étang progressivement à l'aide d'une vanne située dans l'angle sud-est (comme sur le cadastre de 1818 et comme aujourd'hui). Cela dure jusqu'au mercredi 29 mars. On n'a pas pêché le dimanche et on s'est interrompu quelques jours. Les acheteurs se présentent sur place. Parmi eux des habitants des villages voisins mais aussi des gens venus de plus loin : Vic, Lunéville, Varangéville, Ville neuve de Nancy. L'hôtel du cheval blanc de Saint-Nicolas-de-Port vient s'approvisionner plusieurs fois.

En tout, on a pêché 9 903 quarterons de carpes, soit 1 tonne 212 kg (1 quarteron : le quart de la livre qui fait elle-même 0,4895 kg). A 24 francs le cent, la vente a rapporté un peu plus de 2376 francs, desquels il faut déduire les frais de main-d'œuvre qui comprennent la garde de l'étang pendant toute la période. Ces frais représentent un peu plus de 10 %. Sur ce qui reste, le duc prend « un dixieme et demy », soit 15 %.

En 1588, on avait pêché 8 202 quarterons vendus alors 25 francs le cent, soit 2 262 francs, six gros. En 1579, la pêche se montait à 9 200 quarterons pour 19 francs le cent, soit 1 748 francs. A noter donc une certaine inflation de 1579 à 1578 et une légère déflation de 1588 à 1600.



Parroye pour le grand estang

Le grand estang du moulin de Parroye pour lan de ce présent compte ne sen est fait aucune pesche a raison quil fut pesche lannee précédente lequel a esté assemencez de dix neuf milliers dalevins et fut les treiziesme et quatorzieme de Novembre en lan de cedit compte enquoy mon souverain seigneur (le duc) y a print pour son dixieme et demy deux milliers huit cent et deux

L'année où l'étang n'est pas vidé, on alevine (document ci-dessus). Ainsi, en 1562, ce sont 19 000 alevins provenant de Bossupré qui sont mis dans le grand étang.

Du 7 au 29 mars, 184 ventes sont effectués ; le document comptable indique tous les acheteurs. On trouve des notables comme le prévôt d'Einville, sorte de sous-préfet/trésorier payeur du duc de Lorraine qui revient plusieurs fois, les maires des villages voisins sont souvent là.

Le document reproduit ci-dessous est le début des 9 grands feuillets constituant le bilan comptable de l'opération.

Revenu du moulin en 1600

Le receveur de la prévôté d'Einville note dans son livre de compte le revenu du moulin allant au duc de Lorraine pour l'année 1600. Il fait d'abord référence à l'adjudication de 1591, rappelle ensuite les conditions annuelles du bail et indique le temps effectif de fonctionnement avant de déterminer un montant proportionnel à la redevance annuelle théorique, soit 110 réseaux. En 1600, le moulin a peu fonctionné : deux mois (janvier et décembre) et ce en raison de la pêche du carême qui a vidé l'étang ; le moulin n'aurait fonctionné de nouveau qu'en décembre après que le niveau d'eau ait été reconstitué.

La redevance du meunier s'est donc élevée à 18 réseaux deux bichets au lieu des 110 théoriques (2 mois sur 12).

Une année sans pêche du carême, le moulin fonctionne un peu plus de six mois ; en 1579, par exemple, le total théorique du bail était de 140 réseaux, le moulin a fonctionné 7 mois et demi et le meunier a dû s'acquitter de 87 réseaux.

Les mesures varient d'un endroit à l'autre ; le résal pourrait faire 117,25 litres à Nancy et 95 à Toul, le bichet représente le quart d'un résal, le foural un quart ou un sixième de bichet.

Pêche de 1600

Le grand estang de Parroye

Ledit estang a esté pesché en l'an de ce compte et y a esté prin le nombre de neufs milliers neufs cents trois quarterons de carpes qui sont estées vendues

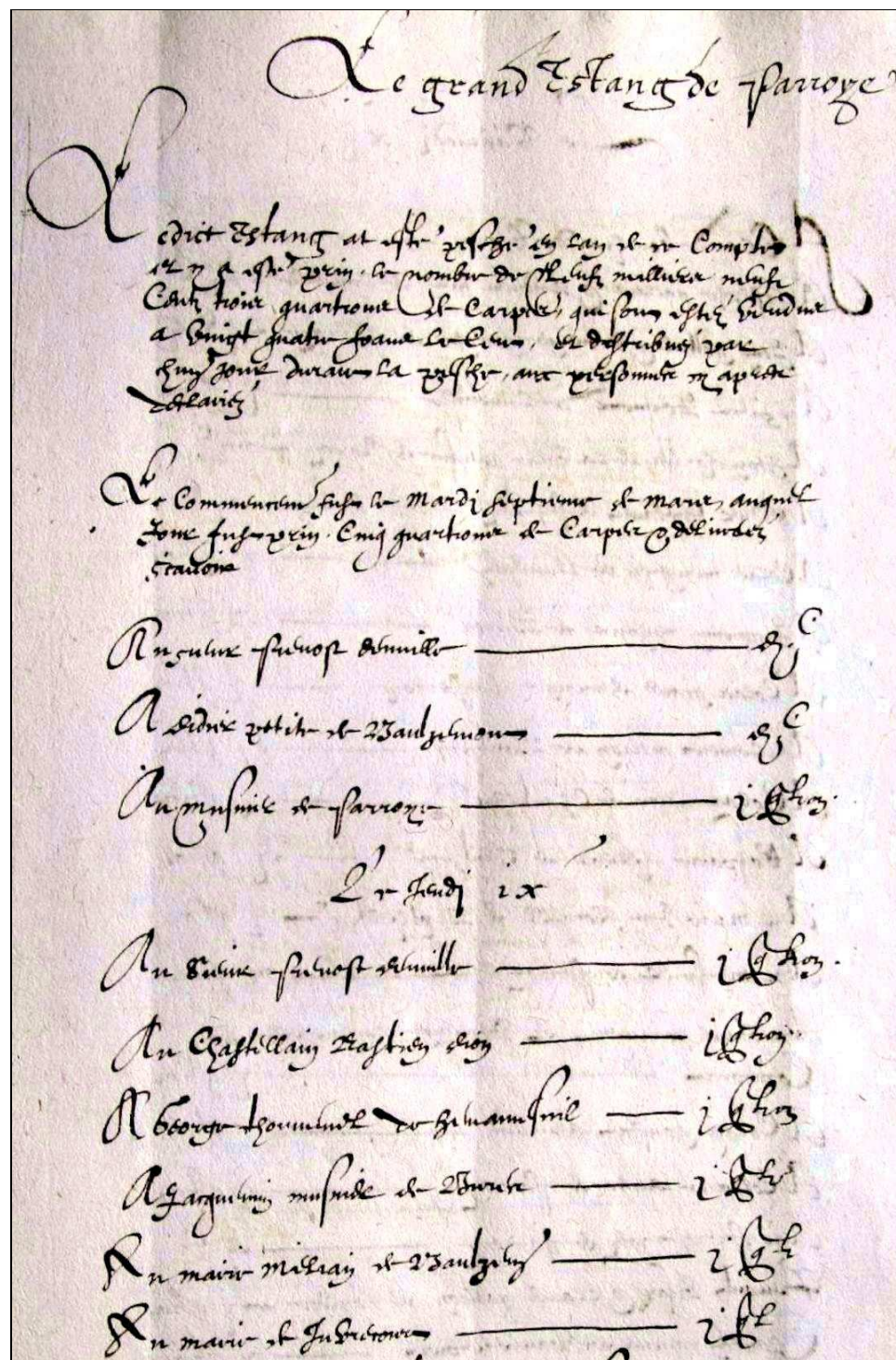
a vingt quatre francs le cent et distribués par chacun jour durant la pesche aux personnes cy apres déclarés

Le commencement fust le mardi septieme de mars auquel jour fust prin cinq quarterons de carpes et delivrés scavoir

Au sieur prevost deinville
A Didier petit de Baulzemont
Au meusnier de Parroye

Le jedy IX

Au sieur prevost deinville
Au chastelain Bastien Dion
A Goerge thouvenel de henamesnil
A jacquemin meusnier de bures
Au maire Melrain de Baulzemont
Au maire de Juvrecourt...



Revenu du moulin

Le moulin du grand Estang de Parroye a esté laissé
et échu à l'estainte de la chandelle à Nicolas
Simonin dudit lieu plus offerant et dernier encherisseur
pour l'espace de neufs ans commencez au
premier jour de janvier nonante deux et
finissant au dernier de décembre an de ce compte
en payant par chacun diceux la quantité de cent dix
réseaux de blé de mouture quand il mold lannée
entiere et sy a cause de quelque secheresse il luy
est commandé de ne moldre il ne doit paier
qu'au contenu du temps quil a mollu et pource
qu'en l'an du présent compte lestang dudit moulin
a (été) pêché au Caresme de la présente année, il
n'a mollu que pendant les mois de janvier et
decembre de la présente année montant pour lesquels
deux mois à dix huicts réseaux deux bichets mesure
de Vic faisant à celle de Lunéville dix huicts réseaux
deux bichets deux fourals à dix réseaux et demi à
son altesse reduy à la mesure de ce compte.

Le moulin du grand Estang de Parroye a esté laissé
et échu à l'estainte de la chandelle à Nicolas
Simonin dudit lieu plus offerant et dernier encherisseur
pour l'espace de neufs ans commencez au
premier jour de janvier nonante deux et
finissant au dernier de décembre an de ce compte
en payant par chacun diceux la quantité de cent dix
réseaux de blé de mouture quand il mold lannée
entiere et sy a cause de quelque secheresse il luy
est commandé de ne moldre il ne doit paier
qu'au contenu du temps quil a mollu et pource
qu'en l'an du présent compte lestang dudit moulin
a (été) pêché au Caresme de la présente année, il
n'a mollu que pendant les mois de janvier et
decembre de la présente année montant pour lesquels
deux mois à dix huicts réseaux deux bichets mesure
de Vic faisant à celle de Lunéville dix huicts réseaux
deux bichets deux fourals à dix réseaux et demi à
son altesse reduy à la mesure de ce compte.

A l'époque de Louis XVIII

La cadastre napoléonien date de 1818 pour Parroy, il nous donne pour la première fois une cartographie précise. On constate que le grand étang a la forme d'aujourd'hui avec une surface moindre ; la digue n'a pas encore été rehaussée. Le moulin n'est déjà plus moulin.

En 1818, l'étang de la tuilerie n'existe plus. Sa disparition ne doit pas dater de très longtemps ; d'après le cadastre, la digue est toujours là et la forme de l'étang est bien visible. A noter à proximité un toponyme intéressant : *la haye d'argent*.

Quant à l'étang de Bossupré, il semble ne pas avoir bougé en plus de deux siècles.

Les échelles des reproductions sont différentes.

